



REPONSE DU CONSEIL COMMUNAL A L'INTERPELLATION NO 26-603 DU GROUPE PLR, INTITULEE « COMMENT LA VILLE DE NEUCHATEL COMPTE S'INSCRIRE DANS LA MANIFESTATION LA CHAUX-DE-FONDS CAPITALE CULTURELLE SUISSE 2027 ? »

(Du 27 mai 2026)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En date du 9 mars 2026, le groupe PLR de la Commune de Neuchâtel, par Monsieur Camille Gonseth et consorts, déposait l'interpellation écrite no 26-603 intitulée : « Comment la Ville de Neuchâtel compte s'inscrire dans la manifestation La Chaux-de-Fonds Capitale Culturelle suisse 2027 ? ». Inscrite pour la première fois à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 16 mars 2026, son développement écrit a la teneur suivante :

« Créée sur le modèle des Capitales européennes de la culture et des Expositions nationales, la première édition de Capitale culturelle suisse se tiendra à La Chaux-de-Fonds tout au long de l'année 2027. La manifestation « lcdf27 », dotée d'un budget d'environ 18,5 millions de francs, s'annonce particulièrement marquante, tant pour la Ville de La Chaux-de-Fonds que pour le Canton de Neuchâtel.

L'ambition des organisateurs de la manifestation est à la hauteur des attentes qu'elle suscite, puisqu'ils souhaitent attirer environ un million de visiteurs à La Chaux-de-Fonds, dont une part significative viendrait

d'autres cantons, voire de l'étranger. Dès lors, il est attendu que lcdf27 mette en valeur et consolide le milieu culturel local et régional, mais aussi que la manifestation génère des retombées économiques importantes pour les acteurs touristiques neuchâtelois, hôteliers et restaurateurs en tête.

Bien que l'objectif premier soit de faire rayonner La Chaux-de-Fonds sur le plan culturel en soulignant ses spécificités dans un contexte contemporain, en particulier le dialogue fécond qui s'est noué au fil de son histoire entre art et industrie, la Ville de Neuchâtel ne doit pas se tenir à l'écart de cette manifestation. C'était d'ailleurs la volonté affichée du Conseil communal qui indiquait, en page 7 de son rapport d'information du 9 mars 2020 concernant la politique culturelle de la Ville de Neuchâtel : « Si le projet de Capitale culturelle venait à se réaliser à La Chaux-de-Fonds, il serait indispensable que la Ville de Neuchâtel s'y associe également d'une manière ou d'une autre, afin de mettre en lumière son foisonnement culturel. »

Dans le cadre de la demande de crédit relative au projet de transformation du collège des Sablons en auberge de jeunesse (rapport du Conseil communal au Conseil général du 30 septembre 2024), le Conseil communal notait encore qu'une ouverture de l'auberge de jeunesse avant l'été 2027 serait idéale afin de répondre à la demande d'hébergement générée par lcdf27 dans un contexte où les capacités hôtelières du canton, notamment dans les Montagnes, sont jugées insuffisantes.

Etant donné ce qui précède, et alors même qu'il ne reste plus que quelques mois avant le début de la manifestation, nous souhaiterions poser les questions suivantes au Conseil communal :

- La Ville de Neuchâtel s'est-elle associée à lcdf27 ? Si oui, de quelles manières ?*
- À la connaissance du Conseil communal, des événements en lien avec lcdf27 auront-ils lieu en Ville de Neuchâtel ?*
- Est-il possible de dresser un tableau des acteurs culturels et économiques de notre commune impliqués dans lcdf27 ?*
- Lors des différents appels à participation, sait-on combien de projets portés par des acteurs culturels de notre Ville, ou en collaboration avec eux, ont été retenus pour un subventionnement par lcdf27 ?*

- *La Ville de Neuchâtel prévoit-elle de subventionner ses acteurs culturels locaux participant à la manifestation ou organisant des activités en marge de celle-ci ?*
- *Comment se déroulera la promotion touristique de notre commune, notamment de ses établissements hôteliers, avant et pendant la manifestation ?*
- *Quid de l'ouverture de l'auberge de jeunesse ? Sa planification reste-t-elle inchangée ? Ou encore mieux, son ouverture pourrait-elle être avancée ? D'autres changements dans l'offre d'hébergement touristique sur le territoire communal sont-ils à prévoir en 2027 ?*
- *A-t-il été envisagé de créer des synergies avec des projets, programmes et impulsions culturels de notre Ville ? Nous pensons en particulier à la mise en valeur du patrimoine Suchard qui débutera cette année avec les festivités liées aux 200 ans de la création de l'usine de Serrières. Rappelons qu'une personnalité comme celle de Willy Russ, petit-fils de Philippe Suchard, industriel et grand collectionneur, et qui fut conservateur du Musée des beaux-arts de Neuchâtel de 1941 à 1950, incarne à sa manière les liens entre art et industrie, qui seront thématiques dans lcdf27.*
- *Qu'est-ce qui avait été fait lors de l'exposition nationale suisse Expo.02 ? Y aurait-il des parallèles et des enseignements à tirer de cette expérience ?*

Par ces questions, nous marquons également notre volonté que la Commune de Neuchâtel contribue au succès de cette manifestation majeure, qui fera rayonner le canton et bénéficiera à nos acteurs culturels et économiques, tout en renforçant la cohésion cantonale. Il est vraiment à souhaiter que la Commune de Neuchâtel ne soit pas absente d'un événement qui, nous n'en doutons pas, restera longtemps gravé dans la mémoire de la population neuchâteloise. »

1. Introduction

Le Conseil communal remercie les interpellateurs et interpellatrices d'aborder le thème de la manifestation La Chaux-de-Fonds, capitale culturelle 2027 (lcdf27) et plus particulièrement la manière dont la Ville envisage de s'associer à cet événement.

L'année 2027 revêt une importance exceptionnelle pour le milieu culturel, avec la tenue de la première Capitale culturelle suisse. Cet événement constitue une vitrine majeure et son organisation à La Chaux-de-Fonds renforce son intérêt pour notre région. Bien que les événements se dérouleront sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, les retombées devraient être ressenties à l'échelle régionale. Les visiteurs transiteront par Neuchâtel pour rejoindre La Chaux-de-Fonds et les établissements hôteliers de cette dernière ne suffiront pas à absorber l'ensemble de la fréquentation, créant ainsi des opportunités pour les hébergements, les restaurants et les commerces de la ville.

La Ville de Neuchâtel entend s'associer pleinement à cet événement, conformément aux orientations définies dans le rapport d'information du 9 mars 2020 concernant la politique culturelle de la Ville de Neuchâtel. Forte d'un terreau et d'un programme culturel riches et diversifiés la Ville souhaite valoriser son offre culturelle. Dans ce contexte, l'objectif est de renforcer la visibilité des offres culturelles déjà proposées sur le territoire communal et de soutenir les acteurs culturels locaux, en profitant de l'afflux de visiteurs et de l'attention portée à la région dans le cadre de lcdf27. Il s'agit ainsi de permettre à la population comme aux visiteurs de découvrir le foisonnement et la qualité de la vie culturelle neuchâteloise.

Cette participation s'inscrit dans la continuité du soutien que la Ville apporte aux initiatives culturelles. De plus, la Ville doit veiller à inscrire cet engagement dans le respect de ses propres priorités et des moyens à sa disposition, en particulier dans un contexte de rigueur budgétaire. Il s'agit dès lors de privilégier des actions ciblées, mesurées et cohérentes, permettant de valoriser efficacement l'offre culturelle neuchâteloise sans générer de charges supplémentaires disproportionnées.

2. L'Expo.02 en perspective

Avant d'examiner plus en détails l'événement lcdf27 et les modalités selon lesquelles la Ville de Neuchâtel entend s'y associer, il apparaît pertinent à titre d'historique de revenir sur l'Expo.02. Cette manifestation, dernière exposition de cette envergure à l'échelle nationale et s'étant en partie

déroulée sur le territoire communal, constitue un parallèle éclairant pour appréhender les enjeux liés à l'association de la Ville à un événement de grande envergure.

L'Expo.02 a eu des impacts importants sur l'organisation et le fonctionnement de la ville. Elle a surtout constitué une opportunité de présenter aux visiteurs, aux habitants et aux médias nationaux l'image d'une ville dynamique, accueillante et fière de son foisonnement culturel. Sensible à cet enjeu, la Direction des affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel a mis en place, à l'époque, un concept d'animation en marge de la manifestation et a confié un mandat à Catherine Montalto (14 mois à 50 %)¹.

Deux objectifs centraux guidaient ce projet. D'une part, il s'agissait de valoriser les acteurs culturels de la région, pour la plupart absents de la programmation officielle et de leur permettre de créer et travailler dans leur ville. D'autre part, l'ambition était de soutenir l'émergence de manifestations artistiques complémentaires aux grands spectacles de danse et de théâtre proposés sur l'arête pendant l'Expo.

Pour concrétiser ces objectifs, un budget global de 491'000 francs a été alloué par la Ville pour l'animation. Ce montant comprenait notamment 150'000 francs provenant de l'Expo.02 (forfait lié à l'exemption de la taxe sur les spectacles), 100'000 francs issus d'une réserve et 50'000 francs du compte des subventions extraordinaires. Un complément de 110'000 francs a été ajouté au budget 2002². Parallèlement, une association a été créée afin de lever des fonds supplémentaires, permettant de récolter 92'500 francs auprès de partenaires. En revanche, aucune autre commune, y compris La Chaux-de-Fonds, n'a contribué au financement de cette programmation.

Durant les cinq mois de l'Expo.02, de nombreuses activités ont été mises en place ou soutenues par la Direction des affaires culturelles. Parmi celles-ci, le programme *Festicit *, cycle d'animation en ville, proposait des marchés de l'univers, des kiosques à musique, des cinémas « pour le plaisir des petits et grands », ainsi que des forums de discussion. En parallèle, la Ville a soutenu plusieurs événements tels que la première Fête de la Musique, le NIFFF, le spectacle *La Servante* d'Olivier Py (présenté en continu pendant sept jours), le projet *Poétiser la Cité*

¹ Rapport de la Direction des Affaires culturelles au Conseil communal concernant un concept d'animation de la cité pendant Expo.02

² *Ibidem*

(interventions artistiques dans l'espace public) ou encore le spectacle *Philippe Suchard ou l'irrésistible ascension d'un industriel en confiserie*.

Si cette programmation parallèle n'a pas permis d'attirer de manière significative les visiteur-euse-s de l'Expo.02 qui quittaient généralement la ville après leur passage à l'artéplage, elle a en revanche suscité un fort engouement auprès des habitant-e-s. Ce constat met en évidence un décalage entre les publics visés et les publics effectivement touchés.

En comparaison avec lcdf27, plusieurs convergences apparaissent, notamment la volonté de valoriser le programme culturel local et de soutenir les acteur-ric-e-s de la région. Toutefois, le contexte diffère sensiblement. En premier lieu, la manifestation ne se passe pas sur le territoire communal, mais sur celui de la Ville de La Chaux-de-Fonds, impliquée dès la genèse du projet. En second lieu, lors de l'Expo.02, la Ville disposait de ressources humaines et financières importantes, avec notamment un mandat dédié et un budget conséquent. En 2026, ces moyens sont nettement plus limités. Par ailleurs, l'expérience passée montre que même lorsque les visiteur-euse-s étaient physiquement présent-e-s sur le territoire communal, leur fréquentation d'une programmation culturelle parallèle restait faible. Dans ce contexte, l'ambition d'attirer des publics externes dans le cadre de lcdf27 apparaît d'autant plus exigeante.

3. Modalités de collaboration avec la manifestation

En s'associant à la manifestation, la Ville poursuit deux objectifs principaux. D'une part, elle entend valoriser les activités culturelles se déroulant sur le territoire communal. D'autre part, elle souhaite soutenir les acteur-ric-e-s culturel-le-s locaux-ales. Toutefois, la Ville doit composer avec des moyens limités, tant sur le plan financier qu'en matière de ressources humaines. Le Service de la culture ne dispose en effet que de 2,6 EPT et d'un-e stagiaire, déjà fortement mobilisés par l'élaboration de la nouvelle politique culturelle et les autres tâches courantes. Par ailleurs, dans le cadre de la planification du budget 2027, un effort d'économie est demandé à l'ensemble des Services, ce qui restreint encore les marges de manœuvre.

3.1 Collaboration avec la Ville de la Chaux-de-fonds

L'Union des villes suisses (UVS) s'engage politiquement en faveur des intérêts des espaces urbains. Elle informe le public sur la Suisse urbaine et offre une plateforme d'échange d'expériences et de mise en réseau de ses membres dont font partie les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

L'assemblée générale de l'UVS est un des moments-phares pour les villes. Organisée dans le cadre de la « Journée des villes », qui se tient chaque année à la fin du mois d'août, elle réunit près de 300 représentant-e-s des villes membres. Dans le cadre de lcdf27, les Villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont proposé une candidature commune pour l'organisation de l'édition 2027. L'événement se tiendra sur deux jours, les 26 et 27 août 2027 sur les territoires des deux communes ; l'Assemblée générale ainsi que la partie thématique auront lieu à Neuchâtel, alors que la soirée se tiendra à La Chaux-de-Fonds. La journée du vendredi sera consacrée à des visites proposées dans les deux villes. La grande majorité des participant-e-s seront par ailleurs hébergé-e-s en ville de Neuchâtel.

Il s'agit là d'une collaboration fructueuse et enthousiasmante entre nos deux villes qui permettra de mettre en valeur notre région.

3.2 Collaboration avec la Chaux-de-Fonds 2027

Suite à l'initiative de la Ville de Neuchâtel, une séance d'information avait été organisée le 13 février 2024 en collaboration avec le Service culture, loisirs et sports de Milvignes et l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse lcdf27. Cette séance s'adressait en particulier aux acteur-ice-s culturel-le-s, aux institutions et aux artistes du littoral neuchâtelois. Elle visait à permettre à l'association lcdf27 de présenter son projet au réseau culturel régional et d'échanger sur les opportunités qu'il pourrait offrir.

Dans ce contexte, la Ville de Neuchâtel a pris l'initiative d'entrer en contact avec l'organisation de lcdf27 afin d'explorer d'éventuelles formes de collaboration. Parmi les pistes évoquées figurait notamment l'idée d'animer artistiquement la liaison ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, par exemple en personnalisant un train en commun faisant le trajet littoral-montagnes. Ce projet aurait pris la forme d'une intervention artistique dans le cadre d'un appel à projets.

Après analyse, il est toutefois apparu que ce projet se heurtait à des contraintes techniques majeures, notamment son coût, la faisabilité avec les CFF et la possible affectation du train à d'autres régions, qui en rendent la mise en œuvre irréalizable. Par ailleurs, l'organisation de lcdf27 a indiqué ne pas souhaiter s'engager dans une collaboration plus étroite, adoptant en cela une approche cohérente avec ses pratiques vis-à-vis d'autres communes. Dans ce cadre, la Ville de Neuchâtel conserve toute latitude pour développer et proposer un projet de manière indépendante et en marge de la programmation de lcdf27, en adéquation avec ses objectifs et ses priorités.

Autrement, aucun événement lié formellement à lcdf27 n'est, à ce stade, prévu sur le territoire de la Ville de Neuchâtel, l'organisation n'ayant pas envisagé de déploiement d'activités sur notre territoire communal.

3.3 Projet de la Ville

La gare ou la liaison ferroviaire avec la Chaux-de-Fonds semblent être les espaces à privilégier pour une intervention artistique. Des contacts sont en cours avec les CFF. Il faut relever cependant que des interventions dans le hall, sur les voies et dans le sous-voie soulèvent des questions de sécurité et de flux des passager-ère-s et de potentiels travaux pourraient se tenir sur la Place de la gare en 2027.

Des discussions sont également en cours avec les BLS pour animer artistiquement un train reliant Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds le premier samedi de chaque mois (deux allers, par exemple 9h30 et 11h30, et deux retours, par exemple 18h et 20h). Un appel à projets devrait être lancé en ce sens.

En termes de communication, des flyers sur l'offre culturelle de Neuchâtel pourraient être créés et distribués à cette occasion, dans des lieux stratégiques (gare, hôtels, etc.) et une campagne d'affichage promouvant l'offre culturelle de la Ville est aussi envisagée.

L'ensemble des opportunités et possibilités sont actuellement étudiées. Les options jugées les plus pertinentes, ainsi qu'un crédit supplémentaire dédié seront soumis au Conseil communal.

Un crédit supplémentaire sera ainsi sollicité spécifiquement pour la mise en œuvre de ce projet. Bien que les retombées soient difficilement mesurables, celui-ci permettrait de soutenir la scène artistique

neuchâteloise, de favoriser une certaine émulation et d'accroître l'attractivité et la visibilité de notre ville.

3.4 Patrimoine Suchard

Concernant le patrimoine Suchard, aucune mise en valeur spécifique n'est envisagée dans le cadre de l'événement lcdf27. En revanche, la Ville de Neuchâtel prévoit de valoriser ce patrimoine dès le mois d'octobre 2026 à travers plusieurs initiatives dédiées. Un parcours TOTEMI intitulé « à la recherche de la vache Milka » sera proposé au public. Conçu comme une expérience ludique et accessible, il permettra de (re)découvrir l'histoire liée à Suchard tout en parcourant différents lieux du quartier de Serrières.

Parallèlement, une exposition de photographies consacrée au patrimoine Suchard, issue des archives de la Ville, sera présentée durant les mois d'octobre et de novembre 2026. Les photos seront exposées sur vingt panneaux, dont dix en ville de Neuchâtel et dix dans le quartier de Serrières. À l'issue de cette période, l'exposition sera déplacée à la Vue des Alpes, où elle restera accessible au public jusqu'au début du printemps 2027.

Ainsi, le patrimoine Suchard fera l'objet d'une mise en valeur significative dans le cadre des festivités liées à son 200e anniversaire. Toutefois, en l'absence de lien historique direct avec la ville de la Chaux-de-Fonds, aucune synergie n'est prévue avec lcdf27.

4. Acteurs et actrices économiques et culturel-le-s impliqué-e-s

4.1 Acteurs et actrices économiques impliqué-e-s

Du côté de l'organisation de lcdf27, les acteur-ric-e-s économiques, en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration ont été mobilisés et informés par l'intermédiaire de leurs faïtières respectives. À ce titre, une rencontre s'est tenue durant l'été 2025, réunissant plusieurs représentant-e-s d'associations économiques neuchâteloises. L'organisation de lcdf27 n'entretient ainsi pas de liens directs avec les acteur-ric-e-s : ce sont les faïtières, à savoir Tourisme neuchâtelois, HotellerieSuisse (section Neuchâtel), GastroNeuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) et l'Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM), qui assurent la transmission des informations auprès de leurs membres.

Parmi ces partenaires, GastroNeuchâtel occupe une place particulière, avec des liens étroits entretenus avec l'organisation. À la suite d'un appel d'offres, l'association s'est vu confier le mandat relatif à la stratégie Food & Beverage (F&B). Elle poursuivra activement son engagement dans le cadre de lcdf27, avec l'objectif de maximiser les retombées économiques pour la branche.

Du côté de l'hôtellerie, HotellerieSuisse Neuchâtel indique qu'à ce stade, les établissements de la Ville de Neuchâtel n'enregistrent pas encore de réservations spécifiques liées à l'événement. Leur implication devrait toutefois se renforcer une fois le programme officiellement communiqué.

Par ailleurs, une démarche de sensibilisation a été mise en place afin d'encourager les associations à organiser leurs assemblées générales à La Chaux-de-Fonds. Certaines faitières, comme HotellerieSuisse Neuchâtel, ont déjà participé à cette initiative.

En revanche, d'autres organisations économiques, telles que la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel (FER), le Réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises (REN), commerces-ne.ch ou encore Neuchâtel Centre, ne sont pas directement impliquées dans le projet. Elles se montrent néanmoins disposées à relayer les informations et poursuivent en parallèle leurs activités habituelles.

Enfin, il convient de relever que le président de Tourisme neuchâtelois, Bénédicte de Cerjat, siège au sein du comité de lcdf27.

4.2 Acteurs et actrices culturel-le-s impliqué-e-s

Concernant les acteur-ric-e-s culturel-le-s de la ville de Neuchâtel impliqué-e-s dans la manifestation, il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, dans la mesure où leur rattachement à une commune n'est pas toujours clairement établi. Néanmoins, les éléments suivants peuvent être relevés.

Pour rappel, lcdf27 a lancé deux appels à projets à destination des acteur-ric-e-s culturel-le-s. Le premier, intitulé « cartes blanches », était réservé aux artistes et associations locales. Le second, sous forme d'appel à participation, s'adressait plus largement à « toutes les personnes qui portent La Chaux-de-Fonds en elles ». Les acteur-ric-e-s culturel-le-s neuchâtelois-e-s ont pu librement soumettre un projet dans le cadre de ce second dispositif.

S'agissant des cartes blanches aux Anciens Abattoirs, quatre acteurs issus de la ville ont été retenus et soutenus : le duo d'architectes Maclver-Ek Chevroulet pour le mois d'août, ainsi que La Lanterne magique, le NIFFF et le Prix Farel pour le mois d'octobre, consacré au cinéma.

Par ailleurs, l'organisation de lcdf27 a transmis une liste d'acteur-ric-e-s de la Ville de Neuchâtel impliqué-e-s dans la manifestation. En excluant les entités précitées, cette liste comprend treize acteur-ric-e-s, engagé-e-s et soutenu-e-s à divers titres : certaines co-dirigent le QG par exemple, tandis que d'autres prennent part à des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets.

Voici par exemple ce qui est prévu pour le Théâtre du Passage. Fin août 2027, dans le cadre du temps fort sur les arts vivants, le Passage va programmer en commun avec Capitale Culturelle un spectacle de danse-théâtre sous chapiteau sous le Grand Pont. Le Théâtre du Passage va proposer au public du littoral de « monter » à la capitale culturelle pour trois dates exceptionnelles. Puis à l'inverse, c'est une petite forme itinérante de la capitale culturelle qui va prolonger son parcours sur le littoral. D'autres échanges artistiques sont à définir, comme par exemple une participation du Passage au mois final intitulé « boucler la boucle ».

Enfin, lcdf27 a également fourni dans sa liste les d'institutions à ancrage cantonal impliquées dans la manifestation. Celles-ci sont au nombre de six : le Conservatoire de musique neuchâtelois, la Haute école de musique (HEM) Genève-Neuchâtel, l'Association pour le développement des soins palliatifs BEJUNE, ADN Danse, l'Ensemble Symphonique Neuchâtel (ESN), ainsi que le Challenge InnoCité (UniNE, HE-Arc, CPNE, Lycée Jean-Piaget), ce dernier ne bénéficiant toutefois pas de soutien financier.

La liste transmise par l'organisation de lcdf27 se trouve en annexe du présent document.

4.3 Soutien de la Ville de Neuchâtel aux acteurs et actrices culturel-le-s

Lors de la dernière Commission consultative de la culture ainsi que dans le cadre des ateliers participatifs liés à l'élaboration de la nouvelle politique culturelle, les acteur-ric-e-s du secteur ont exprimé leurs incertitudes concernant les effets potentiels de la manifestation sur leurs activités. Les inquiétudes portent notamment sur l'impact que celle-ci pourrait avoir sur leur programmation, sur la fréquentation, ainsi que sur les soutiens

financiers de la Loterie Romande. À ce stade, il demeure toutefois difficile d'évaluer précisément les effets de la manifestation, tant sur le plan économique que sur celui de la dynamique culturelle locale. En ce qui concerne le soutien aux acteur-riche-s locaux-ales participant à la manifestation ou organisant des activités en marge de celle-ci, la Ville adopte une approche cohérente avec ses principes de subventionnement et ses pratiques habituelles.

Premièrement, aucun soutien spécifique supplémentaire n'est prévu pour les projets déjà financés dans le cadre de la Capitale culturelle, car ils ne se déroulent pas sur le territoire communal et bénéficient déjà d'un financement.

Deuxièmement, la Ville poursuit son engagement en faveur du tissu culturel local en continuant de soutenir les acteur-riche-s selon les dispositifs et critères en vigueur. Dans ce cadre, des projets annexes, en lien avec la Capitale culturelle, mais ne relevant pas de sa programmation officielle et se déroulant sur le territoire de la Ville de Neuchâtel, peuvent être soumis au Service de la culture. Ceux-ci seront examinés dans le cadre habituel et pourront bénéficier d'un soutien, pour autant qu'ils répondent aux critères et s'inscrivent dans les priorités communales.

4.4 Culturoscope

Bien que les modalités précises de la collaboration soient encore en cours de discussion, il est prévu à notre connaissance que l'ensemble des événements de lcdf27 soit diffusé sur l'agenda du Culturoscope, qui recense également les manifestations se déroulant dans la Ville de Neuchâtel. Concrètement, les visiteur-euse-s consultant le programme de lcdf27 via le Culturoscope seront également exposé-e-s aux spectacles et événements proposés dans la Ville de Neuchâtel, favorisant potentiellement des effets de circulation des publics.

5. Promotion touristique

5.1 Campagne nationale

L'Office communal du tourisme de Neuchâtel lancera son dispositif promotionnel début 2027. Ce déploiement s'articulera autour d'une campagne nationale d'envergure, menée en mars et avril en partenariat avec Jura Trois-Lacs et Tourisme neuchâtelois. L'affichage ciblera les

gares et pôles culturels d'une quinzaine de villes suisses, tout en s'ouvrant, pour la première fois, au marché français en pleine croissance.

Le déploiement s'effectuera en quatre phases successives : il débutera par la communication de Jura Trois-Lacs (J3L), se poursuivra par deux campagnes de la Ville de Neuchâtel, pour se conclure avec Tourisme neuchâtelois (Tn).

La première séquence consacrée à la Ville, intitulée "Entre deux musées", durera trois semaines. Elle mettra en lumière la richesse muséale du Littoral, complétée par une plateforme web (museesdeneuchatel.ch) proposant de nombreuses activités annexes. La deuxième séquence, également étalée sur trois semaines mettra en lumière l'offre touristique « Le Sentier du Temps ».

Si ce cycle offre une excellente visibilité cantonale de près de deux mois, les limites budgétaires actuelles ne permettent pas d'y intégrer de volet spécifique lié à l'événement lcdf27.

5.2 Etablissements hôteliers et auberge de jeunesse

En ce qui concerne les établissements hôteliers, l'Office communal du Tourisme n'exerce pas de contrôle sur leurs actions commerciales ou promotionnelles. Par ailleurs, il est probable que ces établissements n'aient pas recours à des campagnes spécifiques en lien avec l'événement lcdf27, dans la mesure où celui-ci générera par lui-même un large flux de client-e-s. Cela ne signifie pas que certaines initiatives individuelles ne puissent voir le jour, mais elles relèvent alors entièrement de la stratégie propre à chaque établissement.

Concernant l'auberge de jeunesse, son ouverture était prévue initialement avant l'été, entre les mois de mai et juin 2027. Toutefois, au vu de l'ampleur des travaux en cours et au récent incident qui a vu une partie de la façade s'écrouler, il n'est pas possible d'annoncer avec certitude une date d'ouverture. Par ailleurs, aucun changement particulier n'est prévu en ce qui concerne les autres structures d'hébergement.

6. Conclusion

L'année 2027 sera donc, nous en sommes convaincu-e-s, une magnifique année placée sous l'égide de la culture. Plusieurs artistes et institutions de notre Ville sont impliqué-e-s directement dans la programmation de lcdf27. Les potentielles interventions artistiques dans les trains BLS,

encore à confirmer compte tenu des contraintes importantes tant budgétaires qu'opérationnelles, constitueraient une magnifique opportunité de stimuler le tissu culturel.

C'est dans cette perspective que nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs à prendre acte de la présente réponse à l'interpellation 26-603.

Neuchâtel, le 27 mai 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente

Le chancelier,

Nicole Baur

Daniel Veuve

Artistes VdN

Bertrand Moret, The Watchmaking Metropolis Orchestra
André Kuenzy, Association Las Hormiguitas
Laetitia Gauchat
Pierre Aucaigne
Davide Autieri
Robert Sandoz
Camille Mermet
Morgane Paillard
Clarissa Fornara
Lorain Bernasconi
Catherine Stangl
Maxime Jeannerat

Commentaires

Projet Grand Lac
Projet Grand Lac
Projet Grand Lac
Projet Grand Lac
Projet Grand Lac

comme co-direction QG
comme co-direction QG

choriste amateur projet Song book
Face à Face et Isnân (créations)

Institutions/collectifs VdN

La Lanterne magique
NIFFF
Bureau d'architecture Maclver-ek Chevroulet
Association Atelier Cors des labs

Institutions ancrage cantonal/régional

Conservatoire de musique neuchâtelois
HEM Genève - Neuchâtel
Challenge InnoCité (UniNe, HE-Arc, CPNE, Lycée Jean-Piaget)
Association pour le développement des soins palliatifs BEJUNE
ADN danse
ESN

pas de soutien financier